

## 2.2 ENJEUX DE LA FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

### Enjeux

---

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Le permis de conduire est un outil indispensable, surtout lorsqu'on vit dans des villes peu desservies par les transports en communs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

### Déroulement et conditions

---

#### \*L'épreuve théorique :

Pour pouvoir se présenter à l'examen pratique, le candidat doit passer l'épreuve théorique du code, sauf si :

- Il a obtenu son code depuis moins de 5 ans ;
- Il est titulaire d'un autre permis de conduire depuis moins de 5 ans.

Le code peut être passé à partir de 16 ans dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) et à 17 ans et demi si le candidat choisit la formule classique.

#### **Avant toute chose : être ponctuel !**

Le jour de l'examen, il est demandé d'arriver 15 minutes avant l'heure de la session. Prévoir donc ce délai le jour j, vérifier l'adresse du centre où se rendre la veille et prendre de l'avance afin d'arriver à l'examen sereinement.

#### **Documents à apporter le jour de l'examen**

Pour pouvoir passer l'examen du Code de la route, il faut impérativement avoir avec soi :

- une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport, titre de séjour). Elle doit être en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans.

- la convocation imprimée, préalablement reçue par email à MOBILITE 07-26 lors de la réservation de date d'examen et remis par l'encadrant.
- Sans cela, l'accès à l'examen sera refusé sans pouvoir prétendre à aucun remboursement.

## **Le déroulement de l'examen**

### *1. Accueil au centre d'examen.*

L'examen se déroule dans le centre d'examen dans lequel il y a eu inscription. Il peut s'agir :

- d'un centre géré par l'Etat ;
- d'un centre géré par un prestataire agréé par l'Etat : la Poste, SGS, Pearson Vue, Bureau Veritas ou Dekra.

Selon le choix lors de la réservation, l'examen se passe dans une salle d'environ 15 personnes ou dans une pièce individuelle.

Dans un premier temps, il faut présenter la pièce d'identité, ainsi que la convocation. Il est demandé de laisser les effets personnels dans un casier afin de ne pas les avoir avec soi pendant l'examen.

Une tablette est remise au candidat, ainsi que des écouteurs. Il n'est pas autorisé d'utiliser les siens, sauf en cas de dispositif médical pour malentendant.

### *2. Les consignes du Ministère*

Dès que la tablette est à disposition, le candidat regarde les consignes délivrées par le Ministère pour le passage de votre examen. Il faut bien les écouter, elles aident pour le passage de l'examen en indiquant que :

- obtenir une note égale ou supérieure à 35/40 pour obtenir l'examen
- l'examen durera environ 30 minutes
- il y a 20 secondes pour répondre à chaque question
- les questions vidéo ne sont visionnables qu'une seule fois

Tout au long de l'épreuve, il faut respecter le règlement de l'examen théorique général du permis de conduire (disponible en annexe), préalablement lu avant la session d'examen.

Il est interdit de se faire aider pendant l'examen et de regarder sur les voisins, ils n'auront pas les mêmes questions.

### *3. Utilisation de la tablette*

Une seconde séquence vidéo permet de prendre en main la tablette en expliquant :

- comment répondre aux questions
- où se trouve le décompte temps
- comment régler le volume

Il y a 3 questions tests pour tester le maniement de la tablette selon les explications vues précédemment. Ces questions ne seront pas comptabilisées dans les 40 questions de l'examen, elles sont simplement là pour s'entraîner.

### *4. Et c'est parti !*

Pour répondre aux questions, se rappeler que sauf indication contraire, *vous avez le permis de conduire depuis plus de trois ans (donc les limitations que vous devez respecter sont bien celles indiquées sur les panneaux et non celles des jeunes conducteurs par exemple) et que lors des dépassements, votre vitesse est nettement supérieure à celle du véhicule que vous dépassez.*

Bien gérer son temps à l'aide du chronomètre : il permet de savoir le temps qu'il reste pour répondre à la question ou éventuellement changer la première réponse. Ne pas se précipiter pas et étudier bien la situation mais ne pas dépasser les 20 secondes disponibles.

Rester concentré pendant les 40 questions et tout devrait bien se passer.

## L'après-examen : obtention du résultat ?

Le délai pour obtenir le résultat à l'examen du code de la route est très rapide : il va de quelques heures à 48h au plus tard (sauf en cas de week-end ou jours fériés). Les résultats sont envoyés par mail à MOBILITE 07-26, qui prévient le bénéficiaire de la validation ou pas de l'ETG.

Une fois le code obtenu, l'épreuve pratique peut avoir lieu dans le délai de 5 ans après la date de l'obtention du Code. A défaut de réussir l'examen de conduite dans ce délai, il faut repasser l'épreuve du code.

### \*L'épreuve pratique :

Lors de l'épreuve du permis de conduire, les examinateurs cherchent à évaluer la capacité à conduire en toute autonomie et en sécurité avec les autres usagers. Il est impératif que les candidats aient 18 ans minimum pour pouvoir passer l'épreuve. Il faut montrer que l'on sait conduire dans toutes les situations rencontrées.

### **Sur quoi est basée la notation de l'examineur ?**

Le jour J, les examinateurs auront avec eux, une fiche présentée comme ceci

Connaître et maîtriser son véhicule				Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord						
Effectuer des vérifications du véhicule						
Connaître et utiliser les commandes						
Appréhender la route						
Prendre l'information						
Adapter son effort aux circonstances						
Appliquer la réglementation						
Partager la route avec les autres usagers						
Communiquer avec les autres usagers						
Partager la chaussée						
Maintenir les espaces de sécurité						
<b>Sous-totaux</b>						
Conduite autonome et respectueux de l'environnement						
Conduite						
<b>Total général</b>						

Chaque rubrique correspond à des compétences spécifiques :

#### **1- Connaître et maîtriser le véhicule**

Dans la première grande partie, il est demandé de **connaître et de maîtriser le véhicule**. Tout d'abord, il faut savoir s'installer au sein du véhicule. L'examineur regardera la distance entre les pédales et le siège, puis la position du siège (hauteur et inclinaison) pour être bien positionné pour voir la route. Enfin, la position du volant doit être à sa hauteur pour être à l'aise avec l'ensemble des commandes rapidement.

Deuxièmement, il évaluera les connaissances sur l'intérieur et l'extérieur du véhicule. Par exemple, il faut connaître l'ensemble des composants du compartiment moteur mais aussi savoir où se positionnent les emplacements airbags.

Enfin, il vérifiera la connaissance de l'ensemble des fonctionnalités du véhicule. Il faudra comprendre l'utilité des voyants sur le tableau de bord, et faire fonctionner les clignotants ou encore les feux au moment approprié si l'occasion se présente durant l'examen.

Cette partie est évaluée sur 8 points.

#### **2- Appréhender la route**

Dans la seconde partie d'évaluation : il faudra montrer à l'examineur que la conduite est **appréhendée sur la route** dans n'importe quelle situation. Il veut avant tout s'assurer que la conduite sera adaptée, même en cas d'imprévu. Les accidents peuvent arriver à tout moment surtout avec certains conducteurs imprudents. Il faut alors redoubler d'attention afin d'éviter un accident.

L'examineur va s'assurer qu'il y a une prise d'information au sein de l'environnement. Il faut être vigilant aux autres usagers, à la signalisation permanente et ponctuelle, aux conditions de la route, etc. En somme, il faut agir en fonction de la situation. L'attitude ne peut pas être la même sur une voie rapide un jour d'été et dans une rue étroite et sinueuse un jour de pluie. Toutefois les deux situations nécessitent d'être vigilant.

Il est demandé également de savoir maîtriser l'allure en respectant les différentes règles du code de la route ainsi que les limitations de vitesse.

Cette partie est évaluée sur 9 points.

### **3- Partager la route avec les autres usagers**

Dans la dernière partie "**partager la route avec les autres usagers**" il sera nécessaire de montrer qu'il est acquis de communiquer et circuler avec les autres usagers :

- en se positionnant correctement sur la chaussée
- en avertissant des intentions

Il faut être conscient du danger de la route et des risques potentiels qui peuvent survenir à tout moment. C'est pourquoi il faudra garder ses distances de sécurité avec les véhicules en proximité.

Cette partie est également sur 9 points.

Enfin il faut montrer avant tout une **conduite autonome pouvant faire attention à chaque situation**. Il est possible également d'avoir 2 points bonus s'il y a de la courtoisie avec les autres usagers tels que les piétons et les cyclistes mais également si la conduite est économique.

Pour chaque compétence l'examineur pourra mettre la note E s'il y a une faute éliminatoire. Dans ce cas le permis de conduire ne sera pas obtenu à coup sûr, il sera automatiquement annulé. Sinon, il pourra soit mettre un 0 pour non maîtrise de la compétence, 1 si elle est maîtrisée moyennement, 2 si elle est bien maîtrisée, 3 si elle est maîtrisée parfaitement.

Au total il faut avoir au moins 20 points sur 31 pour réussir.

### **Les étapes de l'épreuve en détail**

L'épreuve dure 32 minutes. Elle comprend :

- la vérification de la recevabilité des documents d'examen ;
- l'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ;
- la présentation de l'épreuve par l'examineur ;
- l'installation au poste de conduite, les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat ;
- une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes ;
- la réalisation d'un test de la vue (facultative) ;
- la réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière) ;

- la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, complétée par une question en lien avec la sécurité routière et par une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- la mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation ;
- l'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.
- Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique

### ***Comment recevoir ses résultats ?***

Pour cela, il vous suffit de se rendre sur le site de la sécurité routière. Ils ne seront disponibles que 48 heures après hors week-end et jours fériés. Ne pas oublier le numéro NEPH, pour les consulter. MOBILITE 07-26 informera également par téléphone du résultat de l'examen.

Si l'inspecteur a inscrit "favorable" sur le bulletin, le permis est validé. Dans le cas contraire il sera annoté "insuffisant" avec des explications pour travailler sur les erreurs avant de se représenter à l'examen.